

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N° 2026-163

OBJET :

*Création d'un emploi permanent
de responsable Voirie*

L'an deux mil vingt-six, le 8 septembre, le conseil communautaire de Haut-Chablais Interco, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à Seytroux, sous la présidence de Monsieur Jean-François BERGER.

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 30

Date de convocation du conseil communautaire : 2 septembre 2026

Présents :

Mmes ANTHONIOZ-TAVERNIER Élisabeth, MARULLAZ Aube, JAUD Emilie, MARTEL Mireille, BERNAZ Célia et LUCHINI Karine

MM. BERGER Jean-François, BAUD Philippe, BÉARD Patrick, CORBET Nicolas, DENNÉ Jean-Claude, MEYNET Frédéric, FROSSARD Nicolas, VUATTOUX Rémy, MUFFAT Jean-François, MENOUD Jean-François, MORAND Yann, BAUD Mickaël, MORAND Jean-Claude et LOMBARD Gérald

Résultat du vote :

votants :**28**
pour :**28**
contre :**00**
abstention :**00**

Procurations ont été données :

- par Mme THORENS Valérie à M. BERGER Jean-François,
- par M. TAVERNIER Alexis à Mme JAUD Emilie,
- par M. VINET Philippe à M. MORAND Jean-Claude,
- par M. MUDRY Benoit à Mme MARTEL Mireille,
- par M. REY Emmanuel à Mme MARULLAZ Aube,
- par M. MUFFAT Michel à M. DENNÉ Jean-Claude,
- par Mme TRABICHET Yannick à M. MEYNET Frédéric,
- par M. CHALENCON William à M. MUFFAT Jean-François.

Monsieur Yann MORAND a été élu secrétaire de séance.

Monsieur le Président propose aux membres du conseil communautaire de créer, à compter du 1^{er} octobre 2026, un emploi permanent de responsable Voirie, à temps complet, sur la base du grade de technicien.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,

- **à l'unanimité,**
- **approuve** la création de cet emploi,
- **charge** Monsieur le Président des différentes formalités à accomplir.

CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE

Reçu en Préfecture

Le :

Publié ou notifié

Le :

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOURS, MOIS ET AN QUE DESSUS
POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

Le Président
Jean-François BERGER

Le secrétaire de séance
Yann MORAND

